

SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG REPRÉSENTATION SUISSE

Harare in/à

Datum! 21,11.84 - 9 Ref.

DFAE

Secrétariat général

Ihr Zeichen Votre référence Ihre Nachricht vom Votre communication du

Unser Zeichen Notre référence Datum Date

011.2-bch

15.11.1984

Gegenstand/Objet : - Zimbabwe

- Rapport de fin de mission

1. Etat des relations avec la Suisse

- Les éléments essentiels de nos relations ressortent explicitement ou implicitement de la copie de la lettre ci-jointe du 6.11.1984 au Ministre des Affaires étrangères. Les accents se situent dans les domaines de l'économie, du commerce et des finances en tant que tels ou au titre de l'aide bilatérale.
- Soumises à une certaine dynamique naturelle du fait que l'indépendance du Zimbabwe ne remonte qu'à 1980, nos relations sont susceptibles de subir un processus d'approfondissement et de diversification. Il existe en effet un potentiel psychologique et matériel qui est en principe favorable à une telle évolution dans l'immédiat et à moyen terme.
- Si le gouvernement préfère la présence d'un Chargé d'Affaires en pied à celle d'un ambassadeur résidant hors du Zimbabwe, il a aussi laissé entendre qu'il aurait apprécié l'accréditation d'un ambassadeur résidant sur place. La Suisse est le seul pays avec le Togo et l'Iran à être représenté par un Chargé. Tous les autres, parmi lesquels il convient de relever plus particulièrement ceux du Commonwealth et de la CEE ont accrédité, dès avril 1980, des ambassadeurs résidents. Dans un tel contexte relativement exceptionnel en soi, il est évident que



la défense des intérêts suisses (plus de 450 compatriotes, investissements de plusieurs multinationales suisses, commerce réciproque de l'ordre de Sfr. 80 MIO. par an etc.) ainsi que les relations bilatérales en soi, leur qualité, leur substance, etc. gagneraient en toute objectivité par la nomination d'un ambassadeur.

- En définitive, aujourd'hui, nos relations avec le Zimbabwe peuvent être qualifiées dans l'ensemble de normales, voire de bonnes.

2. Colonie suisse

Les relations de l'ambassade avec la colonie sont bonnes et étroites. Lorsque surgissent des questions personnelles, notamment dans l'optique des décisions à prendre par rapport à l'avenir, nos compatriotes recourent volontiers aux services de l'ambassade. Les relations interraciales dans le sens large et toutes leurs conséquences ainsi qu' une réglementation des changes extrêmement restrictive sont en ce moment les principales causes de préoccupations de nos concitoyens.

3.a. Personnalités utiles en tant que sources d'information L'indépendance étant récente, les membres du gouvernement et de l'administration sont encore à la recherche de la maîtrise objective et subjective voulue pour s'engager dans des dialogues valables avec les chefs de mission. Dans ces conditions, il n'est guère facile d'obtenir de nos interlocuteurs habituels des renseignements véritablement utilisables.

Néanmoins, parmi ceux qui méritent d'être approchés dans un sens général figurent les ministres des finances, des transports, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture ainsi que le "Speaker of the House of Assembly".

3.b. Collègues particulièrement familiarisés avec les conditions du pays

Parmi eux, il convient de retenir les Hauts-Commissaires du Royaume-Uni, de l'Inde, de Tanzanie, du Malawi ainsi que les Ambassadeurs des USA, du Zaire, du Pakistan, d'Egypte.

3.c. Autres personnalités

Dans le dessein de recueillir autant d'éléments d'appréciation que possible, il est recommandé d'établir des contacts avec:

- le président de la "Confederation of Zimbabwe Industries"
- le président de la "Commercial Farmers Union"
- le président de la "Reserve Bank"
- le délégué du Bureau régional de la Banque Africaine de Développement
- le Directeur suisse de Ciba-Geigy
- le Directeur suisse de Nestlé
- le Directeur autrichien de Brown Boveri
- 4. Clubs dont la fréquentation est utile
- Harare Club
- Rotary

5. Rapport de poste

Le chapitre 4.1/B. mérite d'être rectifié. Il n'est plus nécessaire que la voiture soit acquise avant l'arrivée de l'agent au Zimbabwe. Toutefois, vu les délais de livraison relativement longs pour les véhicules européens avec conduite à droite, il convient de placer sa commande dès que possible.

Le Chargé d'Affaires de Suisse:

mun.

A. Simon



051.11-ea

Harare, 6th November, 1984

./.

Honourable Minister,

I have the honour to confirm to you that the Swiss Government has decided to terminate my mission in Zimbabwe. I shall be leaving Harare on 17th November 1984.

The contacts which you granted me and the relations I had with your Ministry during four and a half years were really gratifying. The understanding and assistance from your Departments have often facilitated my bilateral tasks and I express my gratitude.

Since May 1980, I have closely followed the Government's efforts in political, social, cultural and economic development and transformation. These endeavours aim, in their final results, towards satisfying the aspirations of peace, dignity, serenity and equality of the people of Zimbabwe. However, today, there are no longer truly vital problems which rest with only one nation. The world and notably the countries of Southern Africa experience the growing phenomenon of continually increasing interdependence and interpenetration of their main national spheres. Consequently,

The Honourable Dr. Witness Magunda Mangwende, M.P. Minister of Foreign Affairs of the Republic of Zimbabwe

HARARE

more than ever, the relations between nations require an effort of reciprocal comprehension of the positions and motivations of the other. This ethic always inspired the Swiss Government's attitude towards Zimbabwe. Also, since 1980, the relations between the two countries have evolved in harmony. As example, I shall cite that, from 1980 to 1984, the aid pledged by Switzerland has risen to sFr. 72 MIO (Z\$ 36 MIO), of which sFr. 57 MIO (Z\$ 28,5 MIO) have been implemented. sFr. 40 MIO have been allocated as commodity aid. sFr. 17 MIO are understood as grants to development projects, of which more than 20 have benefited so far.

In a similar vein, trade between the two countries has progressed in a pleasing manner. In 1984, it should exceed Z\$ 40 MIO in the two directions and a balance in favour of Zimbabwe should remain.

Equally, in the cultural field, encouraging actions have emerged. In this regard, Zimbabwean folkloric groups and exhibitions have visited Switzerland several times. They have contributed positively to the formation of the image of Zimbabwe.

In another frame of thought, the Swiss Government has followed with sympathetic interest Zimbabwe's entry into the family of nations and the active role which it assumes.

In Geneva, one of the most important centres in the field of international organisations and conferences, the repeated interventions of Zimbabwe have held the attention of the international community. It is fitting to congratulate the Government of which you are a member.

If I deemed it opportune to evoque, after four years of Zimbabwe's independence, the examples which preceed, it is also to recall that the foundations for strengthening and diversifying the cooperation between our two countries have now been laid.

Lastly, you will allow me, Honourable Minister, to offer you my best wishes and, by your person, my wishes for happiness and prosperity to the Honourable Prime Minister, to the members of Government and to the People of Zimbabwe. Zimbabwe will remain in my recollection as a blessed personal and professional experience.

Please accept, Honourable Minister, the assurances of my highest consideration.

A. Simon

Chargé d'affaires of Switzerland en pied